

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération  
n°2023.047

L'an deux mil vingt trois, le trente mai à 18 heures 30  
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)  
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au Centre Socio-  
culturel, Salle de réunion, sous la présidence de M. Christian DELESGUES,  
Maire.

Nombre de  
Conseillers

En exercice : 14  
Présents : 10  
Procurations : 2  
Votants : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2023

Étaient présents : CARRÉ Christian, CHAPUIS Philippe, DELESGUES  
Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, MAITREPIERRE Aline,  
NOËL Patrick, PRON Bénédicte, SENOTIER Sandrine, THOMAS Corinne.

**Absents avec procuration :**

Mme Liliane COQUERY avait donné procuration à Mme THOMAS Corinne ;  
M. Jean-Paul JALBY a donné procuration à M. CHAPUIS Philippe.

Objet :

SIVOM AEPA -  
Élection d'un  
délégué suppléant

**Absents excusés :** M. PLISSON Alain et M. TOUZERY Jean-Pierre

**Absent non excusé :** /

**Secrétaire :** Mme MAITREPIERRE Aline

Vu :

- Vu :
- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-21, et L5211-7 et L. 5211-8 ;
- les statuts du SIVOM d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement Sancerre/Saint-Satur ;
- Le courrier de démission en date du 22 mai 2023 de Mme THOMAS Corinne de ses fonctions de déléguée suppléante au sein du SIVOM AEPA Sancerre/Saint-Satur

Monsieur le Maire fait part de la démission de Mme THOMAS Corinne de ses fonctions de déléguée suppléante au sein du SIVOM AEPA Sancerre/Saint-Satur, compte tenu de son impossibilité de se rendre aux réunions du Syndicat, qui se déroulent en journée, compte tenu de ses contraintes professionnelles.

Monsieur le Maire fait part de la candidature de M. JALBY Jean-Paul.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection à bulletin secret, à la majorité absolue, du nouveau délégué suppléant au sein du SIVOM AEPA Sancerre/Saint-Satur.

Après avoir procédé à l'élection,  
A été élu avec 12 Voix.

M. JALBY Jean-Paul en tant que délégué suppléant du SIVOM AEPA  
Sancerre/Saint-Satur.

Et ont signé les Membres Présents  
Pour extrait conforme,  
à Saint-Satur, le 31 mai 2023

le Maire, Christian DELESGUES

le Secrétaire, Aline MAITREPIERRE

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la  
Transmission en Préfecture  
**et de la publication en ligne**  
le 31 mai 2023



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Aline Maitrepierre".